

de l'appui des opinions que je devais professer quelques écrits qui ont été publiés tels que ceux de *Vertus* et d'*Helvidius*, &c.

Quant aux outrages personnels, quant aux doutes que vous insinuez sur mon dévouement à l'union des peuples, j'ai lieu de croire qu'ils ne feront pas une grande impression lorsqu'on verra mes réponses aux nombreuses adresses que vos concitoyens ont daigné me présenter; lorsque l'on se rappellera que, placé à l'âge de 12 ans dans le bureau des affaires étrangères, c'est moi qui ai eu l'avantage de contribuer à pénétrer les Français de l'esprit de 1776 et de 1777, en traduisant dans notre langue, sous la direction de mon père alors chef de bureau, la plupart de vos loix et des écrits de vos politiques; que depuis cet époque, toujours fidèle à la cause de la liberté, j'ai rendu aux Américains, dans les divers emplois que j'ai occupés, tous les services qui ont dépendu de moi, et qu'enfin, chargé de représenter le peuple Français auprès du premier peuple qui ait proclamé les droits de l'homme, sachant à quel point notre ancien gouvernement avait mis d'entraves liberticides au commerce et à l'intimité de nos deux nations, je n'ai rien négligé pour obtenir d'une part les bases libérales sur lesquelles doivent se négocier les nouveaux liens que la République Française désire contracter avec les États-Unis, pour faire sentir de l'autre un gouvernement fédéral comme bien il était digne de s'occuper promptement de la conciliation de ce véritable pacte de famille, qui doit unir à jamais les intérêts politiques et commerciaux de deux peuples également en but à la haine de tous les tyrans, au surplus, Monsieur, quel que soit le résultat de l'exploit dont vous venez de vous rendre le généreux instrument, après m'avoir fait croire que vous étiez mon ami, après m'avoir initié dans des mystères qui ont enflammé ma haine contre tous ceux qui aspirent au pouvoir absolu, il est un acte de justice que le peuple Américain, que le peuple Français, que tous les peuples libres sont intéressés à réclamer; c'est qu'il soit fait une enquête particulière dans le prochain Congrès des motifs d'après lesquels le chef du pouvoir exécutif des États-Unis a pris sur lui seul de demander la destitution d'un ministre public, que le peuple souverain des États-Unis avait reçu paternellement et reconnu avant que les formes diplomatiques eussent été remplies à son égard à Philadelphie.

C'est au nom du peuple français que je suis envoyé auprès de ses frères, auprès d'hommes libres et souverains: c'est donc aux représentants du peuple Américain, et non à un seul homme, à porter contre moi un acte d'accusation; si je l'ai mérité. Un despote peut seul se permettre de demander à un autre despote la destitution de son représentant, et ordonner en cas de refus son expulsion, c'est ce que l'impératrice de Russie a fait à mon égard vis-à-vis de Louis XVI; mais dans un Etat libre, il ne peut point en être ainsi, à moins que l'ordre ne soit entièrement interverti; à moins que le peuple, dans un moment d'aveuglement, ne veuille siver ses fers, en faisant à un seul individu l'abandon de ses droits les plus précieux. Je vous prie donc, Monsieur, de mettre sous les yeux du Président des États-Unis la demande que je lui fais au nom de l'équité, de présenter à la discussion du Congrès, à l'époque où il s'assemblera par la loi, si les grands événements qui occupent l'univers ne paraissent pas encore suffisants pour accélérer sa convocation, 1°. Toutes les questions relatives aux droits politiques de la France dans les États-Unis. 2°. Les différends cas résultans de notre état de guerre avec les puissances dont je vous ai fait connaître les actes d'agression. 3°. Les chefs d'accusation que le ministre des États-Unis auprès de la République Française est chargé de porter contre moi et contre les Consuls dont le caractère se trouve compromis et outragé de la manière la plus scandaleuse, pour avoir obéi à des ordres supérieurs qu'il n'était ni en leur pouvoir ni au mien de révoquer. Dans cet attente, Monsieur, je ne considère point la dignité de la nation Française comme compromise par la position extraordinaire dans laquelle je me trouve, ainsi que les Consuls, et je n'ai à me plaindre que des formes que vous avez employées. Le conseil exécutif de la République Française avait aussi des plaintes d'une espèce bien différente que celles que l'on allègue contre moi, à porter contre M. Morris, votre ambassadeur à Paris; mais pénétré d'un juste sentiment de respect pour la souveraineté du peuple Américain, il m'a recommandé de ne vous faire que des observations confidentielles sur la nécessité de rappeler ce ministre plénipotentiaire, accusé par la voix publique sur des faits constatés, mais non par les Représentans du peuple, après une enquête régulière, d'avoir favorisé autant qu'il a pu les projets contre-révolutionnaires de Louis XVI. De lui avoir fait parvenir des mémoires dans lesquels il lui confiait de ne point accepter la constitution; de n'avoir eu de liaisons qu'avec des hommes suspects; d'avoir affecté le plus grand mépris pour tous ceux qui servaient loyalement la cause du peuple; d'avoir été le canal des conseils qui ont conduit La Fayette dans les cachots de la Prusse; d'avoir abusé du respect que le peuple Français portait à l'envoyé du peuple Américain, pour faciliter plus sûrement la correspondance et les conspirations de tous ses ennemis; de n'avoir montré que de l'aigreur dans ses relations avec les ministres de la République; d'avoir affecté en leur écrivant de ne l'employer en parlant de l'exécutif des États-Unis que de ces mots: "au nom de la Cour" si choquant pour des oreilles républicaines; d'avoir demandé un passe-port le 10 Août 1793 pour passer en Angleterre avec l'ambassadeur de George III, et d'avoir dit publiquement, avec une confiance que l'événement actuel justifie, que si l'Ambassade de la République était rayé à Philadelphie, son existence, et celle des Consuls républicains en Amérique n'y serait pas de longue durée.

Je vous ai déjà fait part, Monsieur, de quelques unes de ces imputations; mais comme je vous l'ai déjà dit, par respect pour la souveraineté des États-Unis, j'ai cru